

Macti animo estote Dilēcti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causa servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)

Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

P. A. Journal quotidien politique et religieux

O. I. X.

M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois.	6 mois.	Un an.
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELL & C^{ie}, à FRIBOURG, 69, Rue des Epouses ; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :

Pour l'étranger, 20 cent. la ligne. Pour la Suisse, 15 cent. la ligne. Pour le canton, 10 centimes la ligne.

LA SITUATION DE LA FRANCE

Après avoir réélu M. Grévy aux fonctions de la présidence de la République, les Chambres françaises se sont empressées de se séparer, laissant le chef confirmé de la nation en présence d'une crise ministérielle presque insoluble.

Ce qu'on avait prévu au lendemain des élections du 4 et du 18 octobre, est en train de se réaliser. La Chambre des députés partagée en trois groupes, n'a aucune majorité de gouvernement. On l'a bien vu dans la question des crédits du Tonkin. Si le ministère a pu obtenir ces crédits à une voix au-dessus de la majorité absolue, ce n'est que grâce au vote de Mgr Freppel et à l'abstention de M. de Mun, grâce surtout à l'invalidation d'une trentaine de députés de la droite, et au manque de six députés du département de la Seine. Si le vote avait été retardé de 8 jours, le ministère restait en minorité d'au moins 10 voix.

Bien plus, cette faible majorité d'une voix n'a été due qu'à la fraude. On a vu, en effet, mardi dernier, trois députés monter coup sur coup à la tribune de la Chambre pour dénoncer de véritables actes de filouterie. Laissons, si l'on veut, de côté la réclamation de M. Lacôte, dont la valeur est contestée ; mais il reste acquis qu'un député peu scrupuleux a voté pour M. le comte de l'Aigle en faveur des crédits, contrairement aux intentions bien connues de ce dernier. Il reste acquis également, qu'un autre député a voté les crédits au nom de M. Franconie, qui est sur mer en ce moment, et qu'on sait hostile à toute la politique coloniale du ministre Ferry.

Le vote du 24 décembre en faveur des crédits du Tonkin est donc moralement invalidé. Cela fait une singulière position au gouvernement, et l'on comprend que les ministres un peu soucieux de leur honneur ou de leur avenir aient saisi la première occasion de sortir de cette galère.

L'on croit que M. de Freycinet devra se charger de la formation d'un nouveau cabinet. On lui prête l'intention d'offrir des portefeuilles à deux ou trois députés de l'extrême gauche. Ceux-ci ne commettront probablement pas la sottise d'accepter. S'ils acceptent, seront-ils suivis par leur groupe ? C'est au moins

douteux. Et si M. de Freycinet réussit à réaliser l'union de toutes les gauches, combien de temps durera cette alliance contre nature, et à quoi peut-elle servir qu'à aggraver les mesures de persécution religieuse ? Quoi que l'on fasse, le régime politique de la France est dans une impasse, et tous les efforts qu'il fasse pour s'en tirer ne peuvent qu'accélérer sa chute.

Nouvelles suisses

MILITAIRE. — Le Conseil fédéral a fait les nominations militaires suivantes :

ÉTAT-MAJOR

MM. Eugène Fahränder, à Aarau, et Arnold Keller, à Berne, sont promus colonels ; MM. William Favre, à Genève, Emile Pestalozzi, à Zurich, et David Perret, à Neuchâtel, lieutenants-colonels.

MM. Ch. Fisch, à Aarau, Robert Weber, à Zurich, et Traugott Markwalder, à Aarau, sont promus majors.

MM. Victor Solioz, à Riddes (Valais), L. Borel, à Berne, et Rud. de Reding, à Schwyz, sont nommés capitaines.

Dans la section des chemins de fer, Monsieur Ed. Schmid, à Lucerne, est promu lieutenant-colonel ; MM. Jean Schneider, à Saint-Gall, Alf. Keller, à Romanshorn, et Baptiste Jetzer, à Bâle, sont promus majors ; M. Victor Duboux, à Lausanne, est promu capitaine.

INFANTERIE

Les nominations auront lieu plus tard.

CAVALERIE

M. Ulrich Wille, à Zurich, instructeur-chef, est nommé colonel.

M. Ferdinand Jeanrichard, à Neuchâtel, est promu premier lieutenant de guides.

ARTILLERIE

Sont promus colonels, MM. Albert Gressly, à Berne, et Otto Hebel, à Saint-Gall ; lieutenants-colonels, MM. Alf. Steiger, à Berne, J.-J. Hohl, à Rehtobel, et Gotlieb Bader, à Bremgarten.

Sont nommés majors, MM. Arnold Kunner, à Aarwangen ; Jacob Buser, à Sissach, et Armin Müller, à Bienne.

MM. Frank Baumgartner, à Saint-Jean (Genève) ; Arnold Colomb, à Saint-Prex, et José Sacc, à Neuchâtel, sont nommés 1^{er} lieutenants dans les colonnes de parc.

MM. Anatole l'Eplattenier, à Lausanne, et Ignace Chapeley, à Champéry, sont nommés au même grade dans le train d'armée.

GÉNIE

M. Ed. Locher, à Zurich, est promu co-

lonel ; M. Rud. Alioth, à Bâle, lieutenant-colonel ; MM. Aug. Moccetti, à Lugano ; Paul Miescher, à Saint-Gall, et Gust. Naville, à Zurich, majors.

M. Raoul Gautier, à Genève, est promu capitaine ; MM. Oscar Messerli, à Genève ; J. Rebold, à Bienne ; H. Grivaz, à Payerne, et Ed. Amiguet, à Lausanne, 1^{er} lieutenants.

TROUPES SANITAIRES

M. H. Bircher, à Aarau, est nommé lieutenant-colonel, et M. Aug. Pettavel, au Locle, major.

MM. Adr. Wyss, à Genève ; Victor Cuenod, à Vevey ; Ch. Cordey, à Orbe ; H. Martin, à La Tour-de-Pellz ; Lucien Winzenried, à Satigny ; Eloi Rosat, à Château-d'Œx ; Albert Dumur, à Rolle ; Jos. de Courten, à Sierre ; Wilh. Behrens, à Bienne ; Oct. Müller, à Romainmôtier ; Michel Ravenel, à la Brévine ; Fréd. Paschoud, à Moudon ; Hipp. Yersin, au Sentier ; André Jeanneret, à Genève, et Victor de Mestral, à Lausanne, sont nommés capitaines.

M. Fritz Borel, à Neuchâtel ; Bernard Savoie, à Lausanne, et Ulysse Fontannaz, à Cossonay, sont nommés 1^{er} lieutenants (pharmaciens).

ADMINISTRATION

M. H. Chessex, à Schaffhouse, est promu lieutenant-colonel ; MM. Ed. Sinder, à Genève ; Rod. Müller, et Al. Calpini, à Sion, capitaines.

ÉTAT MAJOR JUDICIAIRE

M. Aug. Cornaz, à Neuchâtel, est nommé lieutenant-colonel.

TRANSFERTS DE COMMANDEMENTS

M. le major Mathis, à la Chaux-de-Fonds, est nommé au commandement du parc de division N° 2, et M. le major Gulger de Prangins, à Lausanne, au commandement de la division 1^{re} de l'artillerie de position.

FORTIFICATIONS. — Voici, d'après les renseignements d'un officier supérieur, quels sont les ouvrages projetés :

« La vallée d'Urseren est considérée comme un point stratégique d'une haute importance et comme ligne principale d'opérations vers l'Ouest, l'Est et le Sud. Elle n'est plus peut-être ce que l'on avait coutume d'appeler autrefois « la citadelle de la Suisse », mais elle est encore pour l'Italie le « jusqu'ici et pas plus loin » du poète. Du reste, relativement facile à défendre, un bataillon et demi de nos milices y suffirait sans doute, pourvu que nos soldats fussent protégés par des ouvrages convenables et abondamment pourvus de vivres et de munitions.

« Ces ouvrages seront, d'après les renseignements fournis par le bureau de l'état-

major, la fermeture des cols de la Furca et de l'Oberalp, au moyen de murs à redans et de fortins, puis et surtout celle du trou d'Uri. A l'orifice sud de ce dernier, un peu vers l'Ouest, on construira une redoute pour commander les diverses routes conduisant à la vallée. Airolo sera défendu de la même manière contre l'attaque des troupes qui descendraient le val Bedretto après avoir passé le col San Giacomo. Le tunnel lui-même sera pourvu d'une porte de fer et protégé par une forte redoute.

« Il est probable qu'Urseren recevra plus tard des dépôts militaires et que nos soldats s'y rendront souvent pour étudier l'art de défendre des fortifications. Ce sera, en cas de guerre, le lieu de rassemblement des troupes uranaises chargées d'occuper rapidement redoutes et fortins. »

TIR FÉDÉRAL. — Le compte final du Tir fédéral de Berne vient d'être arrêté avec un solde actif de 8,167 fr. 15 ; c'est un résultat certainement satisfaisant quoique modeste. Le Comité de construction et décoration a dépensé 254,222 fr. 05 ; le Comité de police 11,266 fr. 16 ; le Comité des logements 904 francs 50 ; celui de réception 2069 fr., et celui de musique 16,624 fr. 42. Total des dépenses 301,787 fr. 98. — Les recettes nettes ont été les suivantes : Comité du tir 241,720 francs 84 ; des finances 7067 fr. 37 ; de la cantine 68,870 fr. 67. Total 317,658 fr. 88. — L'excédent des recettes était donc de 15,890 fr. 90, mais il y a eu lieu d'en déduire 7723 fr. 75 pour intérêts dus sur le capital d'actions.

Berne

Nous détachons du Journal du Jura l'extrait suivant de la discussion engagée au Grand Conseil sur le budget :

« Au chapitre de la direction militaire, M. le colonel Feiss exprime l'espoir qu'un jour viendra bientôt où nous pourrions supprimer le poste de 280,000 francs. C'est une dépense inutile, puisque la Confédération a pris toutes les affaires militaires. Qu'on supprime ces 280,000 fr., et l'équilibre est retrouvé.

« M. Rohr, directeur militaire, approuve l'idée de M. Feiss qui est aussi celle du gouvernement. Il déclare que ces 280,000 francs pourraient être économisés. C'est une dépense qui ne se justifie en aucune façon. Seulement, entre l'idée de M. Feiss et la réalisation, il y a la souveraineté cantonale. Cette souveraineté nous oblige à jeter 280,000 fr. par les fenêtres. M. Scheurer salue avec joie le discours de M. Feiss. Il serait temps de remettre à la Confédération tout ce qui concerne le militaire, afin d'éviter des dépenses à double. C'est payer

Dépêches télégraphiques

PARIS, 31 décembre.

M. Grévy a accepté hier soir la démission de M. Brisson.

Il a appelé M. de Freycinet ce matin et l'a prié de former le nouveau cabinet.

Les journaux disent que M. de Freycinet a objecté la gravité de la situation et qu'il a demandé à réfléchir et à consulter préalablement les principaux chefs de la majorité républicaine.

PARIS, 31 décembre.

L'Agence Havas confirme que M. Grévy, devant le refus renouvelé de M. Brisson, a demandé à M. de Freycinet de former un cabinet.

M. de Freycinet n'a pas dissimulé les difficultés qui lui paraissent s'opposer à l'acceptation d'une pareille mission.

Toutefois, déférant aux désirs du président de la République, il a promis d'examiner la situation et de consulter divers hommes politiques. Il communiquera à M. Grévy sa réponse définitive dans quelques jours.

VIENNE, 1^{er} janvier.

Le général de cavalerie de Koller ira à Berlin pour porter à l'empereur Guillaume, à l'occasion de son jubilé, une lettre autographe de l'empereur d'Autriche.

BERLIN, 1^{er} janvier.

A la dernière séance du conseil des ministres, il a été décidé de convoquer le Landtag prussien pour le 14 janvier.

Le prince de Bismarck est toujours indisposé. On craint qu'il ne puisse prendre part aux fêtes du jubilé de l'empereur Guillaume.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 2 janvier.

Aucune solution de la crise ministérielle n'est attendue avant le milieu de la semaine prochaine.

Londres, 2 janvier.

On annonce de Berlin au Standard que les négociations sont ouvertes pour une nouvelle entrevue des empereurs pendant les manœuvres autrichiennes de l'autonne en Galicie.

57 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LE

PRINCE ET LE PAUVRE

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par Paul LARGILIERE

Le vieillard avança curieusement la tête regarda Miles dans le blanc des yeux, eut l'air de compter les poils de sa barbe, fronça les sourcils, haussa les épaules et dit :

— Ça, Miles Hendon ? Autant dire que je suis l'archevêque de Cantorbéry. Les yeux que j'ai dans ma tête sont des yeux, vois-tu, et pas des bouchons de liège. Je te dis que cet homme n'est pas Miles, et je m'y connais, je crois.

— Je m'en doutais comme toi, père Andrews, et je sais que tu vois encore un lièvre du bout de la plaine à l'autre. Va, si j'étais messire Hughes, j'en aurais fini depuis longtemps avec cette engeance, etc.

Le géolier fit un geste significatif en se dressant sur la pointe des pieds et en feignant de se suspendre par le cou à une corde imaginaire, tandis qu'il imitait, par une espèce de

hoquet, le mouvement convulsif d'un homme qui suffoque.

— Dieu me garde, il a une mine de bandit qui fait frissonner, s'écria Andrews en reculant. Si j'avais charge de régler son compte, je le brûlerais à petit feu, ou j'y perdrais ma réputation d'honnête homme.

Le géolier eut un nouvel éclat de rire, et sa face prit une expression féroce.

— Je te laisse avec lui, père Andrews. Fais-le jaser, si ça t'amuse. Tu m'avertiras quand tu en auras assez.

Il disparut. Le vieillard se rapprocha de Miles et se pencha sur lui.

— Dieu soit loué, mon maître, dit-il vivement. Te voilà enfin revenu. On avait fait courir le bruit de ta mort ; c'était un mensonge. Je t'ai reconnu tout de suite ; et il m'a fallu un grand effort sur moi-même pour ne pas pousser un cri de douleur, en te voyant parmi cette immonde racaille. Je suis vieux et pauvre, mon maître ; si je dis la vérité, on m'enverra au supplice ; mais ordonne et j'obéirai... Veux-tu que je proclame devant tout le monde que tu es Miles Hendon, celui de mes maîtres que j'ai toujours aimé avec le plus de dévouement et que j'aime aujourd'hui comme jadis ? Parle, j'obéirai dussé-je être étranglé.

Miles le regarda avec émotion.

— Non, dit-il, je ne veux point. Je te perdrais sans me sauver. Mais je te remercie. Tu m'as fait croire qu'il y a encore sur terre des êtres humains, dignes de ce nom.

Blake Andrews devint ainsi un auxiliaire précieux pour Miles et le roi. Le vieillard venait plusieurs fois par jour dans la prison sous prétexte d'interroger le « scélérat », et à

trop cher une souveraineté cantonale de boutons de guêtres (sic). »

Genève

Les journaux anglais signalent depuis plusieurs jours à l'attention de leurs nombreux lecteurs une gigantesque tentative de fraude qui serait perpétrée à Genève, sous le couvert de l'horlogerie genevoise, et d'une loterie de gouvernement : les organisateurs de cette entreprise sont fort connus de la police de Londres, qui a eu affaire à eux lors de la célèbre escroquerie qui coûta quelque 250,000 fr. à la comtesse de Goncourt en 1877, à propos de paris sur les courses.

Pour ce fait, W. et Fr. Kurr ou Kerr furent condamnés à plusieurs années de servitude pénale, et leur associé Murray, à dix-huit mois de travaux forcés, qu'il a subis. Craignant la police anglaise, ces trois habiles personnes se sont rendus à Genève, d'où elles ont inondé le Royaume Uni de 200,000 circulaires de quatre pages illustrées imprimées à Genève et expédiées le 16 décembre dernier.

En tête s'étale en grosses lettres la séduction d'un lot principal de 150,000 francs, suivi de 1,900 lots de moindre valeur de la loterie « autorisée par le gouvernement. » Une lithographie représente la fabrique de Henry Williams et C^{ie}, etc. La circulaire offre d'excellentes montres à 25 et 50 fr., avec la chance de gagner une fortune dans une loterie gouvernementale surtout si l'on expédie l'argent avant Noël. Le tout est signé Henri Williams et C^{ie}.

Or cet Henri Williams et C^{ie} ne serait autre que Murray et les Kurr qui d'après le dire des journaux anglais, se seraient établis à Genève il y a environ trois semaines.

On ne doute pas que la police ne se soit occupée de cette affaire qui fait grand bruit en Angleterre.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 30 décembre.

1885-1886

L'année 1885 a vécu. Nous n'entreprendons point de passer en revue toutes les déceptions et toutes les ruines qu'elle nous a procurées. Notre tâche sera plus modeste et nous nous contenterons de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la situation générale qu'ont présentée les 12 mois parcourus et d'en tirer les conséquences que comporte cette situation.

Que nous nous placions sur le terrain financier, intellectuel et politique, nous sommes obligés de constater que l'année 1885 a été une année désastreuse et douloureuse pour notre patriotisme !

Au point de vue purement financier, la crise épouvantable que nous traversons, depuis 3 ou 4 ans, s'est encore aggravée par l'incurie des pouvoirs publics et par les gaspillages effrénés, auxquels s'est livrée surtout la précédente Chambre, issue du scrutin de 1881. Le déficit a envahi les finances de l'Etat et la fortune publique est atteinte dans ses bases fondamentales.

Au point de vue intellectuel, l'année que nous venons de traverser comptera dans l'histoire pour une année des plus médiocres. Les productions artistiques et littéraires n'ont pas dépassé généralement le niveau du génie réaliste et malsain d'un Zola et du scepticisme vulgaire de quelques autres artistes ou écrivains à la mode.

Au point de vue politique, nous avons assisté, en 1885, à une accumulation de fautes qui ont porté un coup fatal à notre prospérité nationale et créé partout le plus complet désarroi. Nous avons vu un redoublement de haine et de tyrannie dans la persécution religieuse ; nous avons vu de pauvres prêtres

chacune de ces visites, il passait en contrebande quelque douze, cuisse de poulet ou tranche de porc qu'il glissait dans la main de Miles, sans qu'on s'en aperçût. En même temps il le tenait au courant de ce qui se passait.

Miles donnait la viande au roi, car le pauvre Edouard eût péri de faim sans cette attention d'Andrews, n'ayant pas été accoutumé, au palais de Westminster, à manger la grossière nourriture servie aux prisonniers de Hendon Hall.

Les visites du vieillard étaient toutefois de courte durée, afin de ne point éveiller les soupçons. Mais le peu de paroles qu'il disait, en passant, à Poreille de Miles, et qu'il entrecoupait, pour mieux jouer son jeu de grossières insultes lancées tout haut, suffisaient pour faire comprendre au frère de Hughes la trame ourdie par l'usurpateur.

Il apprit ainsi qu'Arthur était mort depuis six ans. Cette perte et l'absence de nouvelles de Miles avaient profondément altéré la santé de sir Richard. Celui-ci, sentant sa mort prochaine, avait témoigné le désir de voir l'hymen de Hughes et d'Edith avant l'arrivée de sa dernière heure. Edith résista longtemps, ajournant de mois en mois ce mariage, et espérant toujours que Miles reviendrait.

Un jour, on reçut une lettre où la mort du brave soldat était racontée avec les détails les plus circonstanciés. Ce fut le dernier coup porté à sir Richard. Il insista sur la prompte célébration du mariage. Edith demanda et obtint un mois de répit, puis un autre mois, puis un troisième. Sir Richard s'alta, et la veille de la mort de son tuteur, Edith consentit à donner sa main à Hughes.

dépouillés de leurs traitements et réduits à la misère ; nous avons vu conspuer les honnêtes gens et flatter les plus honteuses passions des masses populaires ; nous avons vu l'arbitraire se substituer à la légalité et l'oppression des consciences érigée en système de gouvernement ; nous avons vu, enfin, à l'extérieur, le sang de nos braves soldats et l'honneur de notre drapeau servir une politique d'intrigues et d'exploitation de la crédulité publique !

Après 15 ans de règne, la 3^e République est parvenue à tout bouleverser dans le pays, en s'appliquant à tout façonner à son image révolutionnaire et à tout rapetisser à sa taille. Ses instincts pervers et son faux libéralisme ont déteint sur tous les organes constitutifs de vitalité nationale.

Ce qui frappe le plus, au milieu de cette décadence matérielle et morale que tout observateur impartial est obligé de reconnaître, c'est l'amollissement des caractères. Les « géants de 93 », comme nos républicains contemporains se plaisent à appeler leurs ancêtres de la première Révolution, n'ont enfanté dans tous ces cas que des pygmées. La lanterne à la main, ainsi que Diogène, nous avons beau chercher un homme dans les ténébreux révolutionnaires, dont nous sommes environnés, et nous ne pouvons même pas découvrir une individualité planant au-dessus du commun ; nous avons beau chercher des hommes d'Etat, nous ne rencontrons que de vulgaires ambitieux et de vils sectaires !

Thiers, le fondateur de la 3^e République, surnommé « le cheval de renfort », n'est plus ; Gambetta, son organisateur, n'est plus ; et, depuis la disparition de ces deux météores du zénith révolutionnaire, le navire républicain est sans pilote et sans gouvernail. Tout au plus, s'il reste parmi l'équipage quelques marins capables de reconnaître la route et de ne pas sombrer au premier écueil dangereux.

Les destinées de la France sont placées, aujourd'hui plus que jamais, dans des mains ineptes. Notre grand pays, autrefois si puissant, si redouté et si respecté est devenu le jouet d'une poignée de forcenés et d'énergumènes. Voilà où conduit l'absence d'un gouvernement régulier ; voilà aussi à quel degré d'affaiblissement peut tomber un grand peuple qui n'est pas régi par les principes tutélaires du droit et de la vérité !

Il est temps d'ouvrir les yeux et de sonder la profondeur du mal qui nous ronge. La fin de l'année 1885 nous a fait assister au commencement du réveil de la nation. Grâce au mouvement de réaction qui s'est nettement dessiné, aux dernières élections, les conservateurs forment, à cette heure, une minorité imposante, à la Chambre.

L'année 1886 nous paraît donc s'ouvrir sous des auspices favorables. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que le salut n'est pas à gauche mais à droite. Le passé nous est un sûr garant de l'avenir, et ce n'est qu'en rappelant les conservateurs au pouvoir que la France pourra reprendre sa place en Europe et dans le monde entier. Si le parti républicain est épuisé en hommes et en ressources, le parti conservateur renferme dans son sein une pléiade d'hommes expérimentés et capables de remplir le rôle de sauveurs de la patrie. Avec le parti conservateur au pouvoir, les arts, la littérature, la barreau et la tribune parlementaire retrouveront leur éclat d'autrefois. Qui ne se souvient avec plaisir de la Restauration et du mouvement intellectuel, politique et financier qu'il fit naître et grandir ?

En revenant à ses anciennes traditions la France saura reconquérir sa grandeur, sa prospérité et son génie.

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 31 décembre.

C'est à qui ne sera pas ministre — Dissolution en perspective. — Les princes. — Bourse — La crise ministérielle.

Les sénateurs et les députés, tout en regardant comme inévitable un ministère Freycinet, se montrent convaincus qu'il ne pourrait se maintenir que pendant quelques mois. Le même sort serait réservé à un ministère Clémenceau, et on en revient toujours à la prévision d'une dissolution prochaine qui augmentera encore le nombre des députés conservateurs.

Le bruit avait couru, dans le pays, que, peu de temps après son mariage, la châtelaine de Hendon Hall avait trouvé dans les papiers de son mari le brouillon de la lettre prétendument reçue au sujet de la mort de Miles. On disait que lady Edith avait reproché à Hughes d'avoir hâté son mariage et par suite la mort de sir Richard, et qu'elle l'avait ouvertement accusé de n'être qu'un faussaire. On racontait aussi des choses effrayantes de la tyrannie de Hughes à l'égard de sa femme et de ses serviteurs ; et l'on s'accordait à reconnaître que, depuis la mort de sir Richard, l'héritier de Hendon Hall avait jeté le masque et était devenu le plus cruel et le plus impitoyable des maîtres, rançonnant et faisant périr de faim ceux de ses vassaux et de ses serfs qu'il ne pendait pas.

De tout ce que disait Andrews, le roi n'écouta qu'une phrase :

— On assure, avait dit le vieillard, que le Roi est fou. Mais, de grâce, n'ayez pas l'air de le savoir, car il y a peine de mort pour qui touche ce sujet.

Le roi eut un soubresaut et fixant ses yeux sur Andrews :

— Le Roi n'est pas fou, brave homme, dit-il avec indignation. Et je vous conseille de vous mêler de ce qui vous regarde et de ne point vous livrer à des propos insensés qui pourraient vous coûter cher.

— Que veut dire ce petit ? demanda Blake, un peu vexé de se voir morigéné par un enfant, qu'il ne connaissait point et qu'il avait jusqu'alors comblé de prévenances.

(A suivre.)

M. de Freycinet résiste, tant qu'il peut, à la pression qui est exercée sur lui pour le décider à prendre la présidence du conseil. Il ne se soucie pas de s'user encore une fois au pouvoir, au profit direct de M. Floquet embusqué dans sa situation de président de la Chambre ; c'est pourquoi M. Floquet essaie de décider M. de Freycinet à courir l'aventure. Les amis de M. Brisson travaillent de leur côté M. Floquet pour qu'il accepte la présidence du conseil, parce qu'ils se flattent que la Chambre reprendrait, dans ce cas, M. Brisson comme président. Cette dernière éventualité est assez problématique. Il est vrai que M. Brisson cherche à intéresser en sa faveur les députés conservateurs, mais ceux-ci ne prêtent pas une oreille favorable aux propositions faites dans ce sens. En réalité, il n'y a que M. Goblet qui serait tout disposé à devenir président du conseil ; mais comme les opportunistes ne veulent pas entendre parler de lui, il est douteux qu'il réussisse à l'emporter. Si cela arrivait, M. Goblet prendrait le portefeuille de la Justice.

Il n'y a pas grande importance à attacher aux listes ministérielles qu'on fait circuler. Ce qui est certain c'est que si M. de Freycinet devient président du conseil, — chose probable, mais pas encore sûre, — il donnera deux ou trois portefeuilles à des membres de l'extrême-gauche, afin d'avoir l'appui de M. Clémenceau. On a parlé de M. Périn, mais ce bruit ne paraît pas sérieux. M. Périn était président de la Commission du Tonkin et réclamait l'évacuation ; il ne pourrait donc faire partie d'un cabinet né à la suite d'une décision contraire à la majorité de la Chambre.

Les conversations tenues, dans l'intimité, par les chefs du parti républicain sont des plus sombres. Un d'eux qui, sans appartenir à la Chambre, possède une grande influence et siège d'ailleurs au conseil municipal de Paris, avouait, avant hier, qu'il croyait impossible qu'on pût échapper à une dissolution dont il fixait au mois d'avril la date la plus éloignée ; il ajoutait que ses amis et lui étaient persuadés qu'à travers une nouvelle consultation du suffrage universel, surtout faite dans les conditions qu'il prévoyait, ce ne serait plus deux cents députés conservateurs, mais trois cent cinquante que les électeurs enverraient au Palais-Bourbon.

Bien que le *Sicéle* se croit en droit d'affirmer que la question de l'expulsion des princes sera exposée dès le début de la session prochaine, on a de sérieuses raisons de penser qu'il n'en est rien. Les esprits sages du parti républicain se rendent bien compte qu'une pareille mesure leur ferait plus de tort que de bien. Ils trouvent inutile, en effet, un acte qui serait de nature à exaspérer le sentiment conservateur qui est déjà bien assez menaçant pour la République, sans qu'on lui fournisse un prétexte de s'accrocher.

La Bourse d'aujourd'hui accuse, comme les précédentes, le découragement et l'abstention de la majeure partie des spéculateurs. L'année 1885 a été déplorable pour l'ensemble des valeurs financières ou industrielles, et il n'est pas jusqu'à la fermeté artificielle des rentes françaises qui ne soit un symptôme de l'affaiblissement des transactions commerciales. On achète de la rente, parce que la situation générale ne comporte plus les opérations de longue haleine. Un beau jour, il faudra compter avec les partisans de l'impôt progressif et de l'éducation intégrale, et ce jour-là la rente s'effondrera comme elle s'est effondrée lors du grand ministère et de la conversion Tirard.

Le marché de Paris n'était jamais tombé aussi bas. Les valeurs internationales tendent de plus en plus à se négocier à Berlin, à Londres, à l'exclusion de notre place, autrefois privilégiée.

P.-S. — La crise ministérielle. Par suite du refus absolu de M. Brisson de s'occuper de la formation d'un cabinet. M. Grévy a fait appeler ce matin M. de Freycinet, avec lequel il a eu un très long entretien qui a porté sur la situation difficile résultant de la composition actuelle de la Chambre.

M. de Freycinet n'a pas dissimulé à Monsieur Grévy les difficultés nombreuses que présente aujourd'hui la formation d'un cabinet pouvant s'appuyer sur une majorité de gouvernement. Aussi d'un commun accord, il a été convenu qu'avant de se charger officiellement de cette mission, M. de Freycinet réfléchirait encore et consulterait ses amis. Ce n'est que samedi ou dimanche que M. de Freycinet pourra accepter, s'il y a lieu, la mission qu'a l'intention de lui confier le chef de l'Etat.

La persécution en France

L'évêque de Nîmes vient d'écrire à M. Goblet une lettre éditante sur les procédés administratifs avec lesquels les hommes aujourd'hui au pouvoir en usent vis-à-vis du clergé.

Voici quelques extraits de ce document :

« Monsieur le ministre, Par une lettre en date du 18 décembre, que je n'ai reçue que le 20, vous me priez de déplacer immédiatement neuf prêtres de mon diocèse, ajoutant que si vous n'obteniez pas cette satisfaction avant le 1^{er} janvier prochain, ils cesseraient de recevoir, à partir de cette même date, le paiement des traitements ou des indemnités attachés à leur titre.

Dès le surlendemain, M. le préfet du Gard communiquait à la presse locale les noms de ces neuf prêtres, et MM. les sous-préfets avertissaient chacun d'eux de la mesure que vous veniez de prendre et du court délai dans lequel elle serait mise à exécution.

Ainsi la rapidité du coup en égale la rigueur ; mais la publicité que lui donne le préfet du Gard oblige l'évêque de Nîmes à s'en plaindre publiquement.

Depuis dix ans passés que j'administre ce diocèse, c'est la première fois que je me vois réduit à une pareille extrémité. On avait traité, jusqu'à présent, ces sortes d'affaires dans le silence du cabinet, entre le ministre et l'évêque, sans passion, sans préjugés, sans parti pris ; beaucoup de difficultés naissantes s'étaient aplanies, parce que l'amour-propre n'était pas engagé dans la lutte ; et si je n'avais pas gagné toujours la cause de mes prêtres, on m'avait laissé au moins le temps de la plaider.

Aujourd'hui tout est changé. Accusés sans le savoir, nous sommes condamnés sans débat et exécutés sans délai ; l'accusation, l'enquête, la condamnation, l'exécution, nous apprenons tout le même jour, sans nous en être douté la veille. C'est dans l'ombre qu'on nous accuse, qu'on nous juge et qu'on nous condamne ; c'est en public qu'on nous exécute.

Ces procédés ont de quoi nous surprendre et nous ne saurions en accepter la cruauté nouvelle.

Mon premier mouvement a été de vous répondre : « Faites ce qu'il vous plaira. Puisque vous avez pris votre parti, j'ai pris le mien. Messieurs les curés resteront à leur poste sans indemnité et sans traitement, en attendant des jours meilleurs. »

Mais, après réflexion, la fierté de mon âme a cédé au sentiment que j'ai de ma responsabilité et de ma charge. Je me suis dit que l'évêque de Nîmes doit, bon gré mal gré, élever la voix pour repousser les accusations indignes dont ses prêtres sont l'objet. Il est seul pour les défendre ; mais il n'en est que plus obligé de le faire. Il me répugne de laisser croire que des journaux, notoirement hostiles à la religion et à ses ministres, seront écoutés désormais, sans réplique, dans des choses si graves ; que des rancunes et des passions de village se satisfèrent toujours impunément ; enfin, qu'on pourra persuader à un ministre qu'un prêtre a parlé quand il s'est tu, qu'un autre, toutes les fois qu'il réfute les libres-penseurs désigne par là les républicains, qu'un autre a préparé l'élection du 13 décembre en priant le 2 novembre dans un cimetière pour les soldats du Tonkin.

Quand un pays a été, non pas troublé, mais seulement ému par trois élections successives, le moyen d'y calmer les émotions n'est pas de frapper des hommes inoffensifs et de les choisir dans le clergé. La victoire commande partout la modération, mais dans le Gard, la politique l'impose ; et l'évêque de Nîmes, en vous priant de renoncer à des représailles électorales aussi dangereuses qu'elles sont injustes, ne fait que remplir, en qualité de gardien de la paix publique, le devoir patriotique et religieux auquel il demeurera fidèle jusqu'à la mort.

On signale un nouveau genre de persécution contre le clergé. Non content de confisquer les traitements des curés et des desservants soi-disant coupables, le ministre des cultes supprime des postes de vicaires avec leur traitement. La Bretagne, qui a le double tort, aux yeux du gouvernement, d'être catholique et antirépublicaine, est particulièrement frappée.

Le *Petit Breton* et le *Morbihanais* annoncent que le traitement, c'est à dire le poste de 64 vicaires, vient d'être supprimé dans le diocèse de Vannes ; le nombre en serait de 59 dans le diocèse de Quimper. Enfin le *Journal de Rennes* apprend que 40 vicariats ont été supprimés dans l'Ille-et-Vilaine.

Ces suppressions de vicariats se feraient d'après un plan systématique. Ainsi le traitement alloué par l'Etat est supprimé à tous les vicaires des communes ayant plus de 5000 âmes.

Dans toutes les paroisses où il y a trois vicaires, le troisième vicaire est supprimé.

Enfin le traitement du vicaire est également supprimé dans de nombreuses petites communes choisies arbitrairement par le ministère.

« Ces suppressions injustifiables, dit le *Journal de Rennes*, vont apporter de nombreuses entraves à l'exercice du culte ; tout le monde sait qu'aux jours de fête notamment, le clergé de nos campagnes était à peine suffisant pour assurer l'accomplissement des devoirs religieux de tous les fidèles. »

Journalisme catholique

M. Edouard Drumont, le distingué rédacteur de la *Liberté* de Paris, quitte la rédaction de ce journal pour entrer à celle du *Monde*.

Voici en quels termes ce journal lui souhaite la bienvenue :

« C'est pour donner au *Monde* une collaboration régulière et exclusive que M. Drumont quitte la *Liberté*. Ses convictions lui ont inspiré le désir d'apporter à un journal complètement voué à la défense de l'Eglise et des intérêts religieux le talent qu'il a toujours mis, d'ailleurs, au service de notre cause. Il s'était acquis, dans le journal qu'il abandonne afin de nous venir, une situation indépendante dont il profitait pour professer haute-

ment ses sentiments. Mais il lui tardait, catholique comme il est, de s'adresser à un public également catholique.

Le serment de la reine d'Espagne

La cérémonie du serment de la reine a eu lieu le 30 décembre, conformément au programme annoncé. Les troupes étaient échelonnées depuis le Palais-Royal jusqu'à la salle du Congrès.

La régente, ses enfants, les fils du duc de Montpensier et une nombreuse suite se sont rendus au Congrès dans de magnifiques voitures de gala.

La régente, en vêtements de deuil, portait sur la tête un voile noir et un diadème en jais.

La suite de la régente portait un crêpe au bras et des bas noirs.

La plupart des députés et des sénateurs assistaient à la cérémonie en grand uniforme. La régente a été saluée par les vivats des représentants du pays.

Tout le corps diplomatique assistait également à la cérémonie dans une tribune spéciale.

Incendie à Londres

Un grand incendie a éclaté le 30 décembre, à 8 heures du soir, dans les magasins de la société coopérative à Whitechapel (quartier de Londres). A 10 heures 1/2, les pompes avaient réussi à circonscrire le feu, mais le magasin qui renfermait des laines, du thé et d'autres marchandises a été entièrement détruit.

Les pertes en marchandises seules sont évaluées à 50,000 livres sterling.

La Russie et l'Autriche

Depuis quelque temps déjà, le bruit d'une mésintelligence entre la Russie et l'Autriche circule dans nos cercles politiques.

Aujourd'hui, ce bruit a pris un caractère plus grave. L'Autriche a conclu en Angleterre force traités pour la fourniture de matériel de guerre et des munitions, le tout livrable fin mars 1886.

Les Anglais en Birmanie

Le chef de Moby, dans l'Etat de Siam, a informé les autorités anglaises que le chef de Myonngweh s'oppose à l'occupation de la Haute Birmanie et projette de former une coalition avec quelques petits Etats de Siam, pour attaquer les Anglais et s'assurer la souveraineté du pays.

Le chef de Moby conseille d'envoyer 600 hommes de troupes pour, paralyser le mouvement.

On fait des préparatifs dans ce but,

Protestation contre la prise de Massouah

On mande de Constantinople, le 29 décembre :

Une circulaire de la Porte en date du 26 et relative à l'occupation italienne de Massouah, dit que, quoique l'Italie ait déclaré laisser ouverte la question de fond, cette déclaration ne se concilie pas avec le fait lui-même, qui constitue une violation des traités et une atteinte à l'intégrité de la Turquie. En conséquence, la Porte proteste, en priant les puissances d'agir à Rome afin que Massouah retourne à ses légitimes possesseurs.

Dans les Balkans

Une dépêche de Sofia, 30 décembre, dit que dans cette ville l'on se préoccupe beaucoup de la question de la paix, et que l'on manifeste un grand désir de la voir se résoudre rapidement ; mais on craint que le même empressement n'existe pas du côté de la Serbie. Le gouvernement bulgare a désigné M. Guechoff, directeur de la Banque nationale, délégué, conjointement avec Madjid-Pacha. Le gouvernement serbe pourra de son côté, envoyer deux délégués à Sofia. C'est sur ce point que le gouvernement bulgare demande aux puissances d'insister à Belgrade. On reste toujours convaincu que l'union sortira des négociations.

En attendant, on voit chaque jour de nouveaux incidents surgir entre les Serbes et les Bulgares. Le dernier, relatif à l'enlèvement des cloches de l'église de Pirot, se réduit à ceci : Le prince Alexandre, désirant emporter la cloche qui sonna la première pour annoncer la déclaration de guerre, offrit aux évêques d'en payer le prix. Ceux-ci lui répondirent que la cloche ayant été donnée par le roi Milan, ils n'en connaissaient pas le prix, mais qu'ils le feraient connaître au prince à Sofia. Voici un autre fait tout récent.

Deux voitures de régiment, conduites par trois soldats, qui étaient restées en arrière sur le territoire serbe, ont été entourées et gardées par des cavaliers serbes.

Les actes de violence commis par les Serbes depuis la conclusion de l'armistice, ainsi que leurs réclamations et leurs accusations qui ne reposent sur rien de sérieux, laissent malheureusement entrevoir que l'état des esprits est peu favorable à la paix.

Victoire des Anglais en Nubie

Les forces anglaises ont quitté Kosheh (localité située à l'ouest et près du Nil, par 20° 30' de latitude nord) à 5 heures du matin.

La première brigade a franchi rapidement une distance de 3 milles dans le désert, vers le Sud-Est.

La cavalerie et le régiment monté sur des chameaux devaient laisser la troisième brigade à 1 mille du Nil.

A six heures, l'artillerie a ouvert le feu, bombardant le village occupé par les Soudanais.

En même temps, le premier bataillon des highlanders de Cameron et le bataillon égyptien s'avançaient le long du fleuve et emportaient le village à la baïonnette, malgré l'énergique résistance qu'opposait l'ennemi abrité dans ses huttes de terre.

Le village étant pris, la troisième brigade a rejoint les highlanders, par un mouvement tournant à droite.

Les deux brigades réunies ont marché alors vers le village de Giness.

Les rebelles les ont attaqués, mais ils n'ont pas pu résister aux troupes britanniques qui s'avançaient en lignes soutenues par le feu violent de l'artillerie.

Ils se sont tournés alors contre la première brigade qu'ils ont attaquée vigoureusement.

Là, encore, ils ont été forcés de se replier et leur retraite a commencé en désordre.

Cinq émirs ont été tués, 50 cadavres ont été trouvés dans une seule maison.

La première brigade est maintenant à Attab.

La cavalerie se trouve au delà d'Amara. La troisième brigade, avec le général Stephenson et son état-major, est établie à Giness.

Les steamers blindés remontent le Nil. Les troupes égyptiennes se sont battues vaillamment. Elles ont pris 3 canons.

Petites nouvelles politiques

Une lettre de Madrid à la Gazette de la Croix raconte qu'on a découvert une conjuration en vue de renverser la régente et d'appeler don Luiz de Braganca, roi de Portugal, sur le trône d'Espagne pour réaliser ainsi l'union ibérique. Les fils de la conjuration portaient de Lisbonne.

Il est de plus en plus question à Madrid de fiancer la petite princesse des Asturies au prince-héritier du Portugal.

On mande de Madrid aux journaux anglais que la nouvelle liste civile qui sera soumise au Cortès par le cabinet fixe ainsi le revenu des membres de la famille royale : la reine-régente, sept millions de fr. ; la princesse des Asturies, 500,000 francs ; l'infante Isabelle, 250,000 fr. ; l'infante Paz, 150,000 fr. ; l'infante Eulalie, 150,000 fr. ; la duchesse de Montpensier, 250,000 fr. ; la reine Isabella, 750,000 fr. et le roi don François d'Assise, 300,000 francs.

CANTON DE FRIBOURG

Bologne, le 28 décembre 1885.
A Monsieur le directeur du journal La Liberté, Fribourg.

Monsieur,
Dans le numéro de la Liberté du 24 décembre dernier je lis un article où vous parlez de moi à propos d'une brochure qui a récemment paru à Bologne. Je fais appel à votre loyauté et à vos sentiments catholiques pour vous demander l'insertion de cette rectification.

En premier lieu, il n'est pas vrai que je sois l'auteur de la brochure *Intransigenti e transigenti, Considerazioni di un vescovo italiano*. Ce bruit, je l'ai déjà démenti. Plusieurs journaux italiens, libéraux ou catholiques, ont affirmé avant vous que j'étais l'auteur de la dite brochure. Je leur ai envoyé un démenti qu'ils ont tous, sans exception, inséré dans un de leurs numéros de ce mois.

Je proteste énergiquement contre toute idée d'être l'auteur d'une brochure signée par un évêque italien. A mon sens un catholique serait très coupable s'il se permettait d'écrire un livre et de faire croire que son auteur est revêtu du caractère et de l'autorité épiscopale.

Ce serait là un faux manifeste, une usurpation inqualifiable de pouvoirs, indigne d'un croyant et même d'un homme vulgairement honnête.

La brochure en question est bien l'œuvre d'un évêque qui m'a chargé de le faire publier chez l'éditeur Nicolas Zanichelli, de Bologne. C'est une œuvre magistrale à laquelle j'applaudis de tout cœur et que je serais bien content d'avoir écrite moi-même ; mais la vérité et mon honneur m'obligent à dire que je n'ai jamais usurpé le titre d'évêque et que par conséquent le faux, que dans votre bienveillance vous voulez bien m'attribuer, n'existe que dans votre imagination.

Je regrette toutefois que vous affirmiez avec tant d'assurance que la brochure de l'évêque italien est un mauvais écrit qui est une mauvaise action. Ignorez-vous donc qu'elle a été imprimée à Bologne avec la permission des supérieurs ? (Con licenza dei superiori : voir au fond de la dernière page). Ignorez-vous donc que l'autorité ecclésiastique de Bologne présidée par un illustre cardinal n'a pas protesté contre cette affirmation, ce qui prouve que la brochure a été réellement approuvée en haut lieu, comme je puis vous l'affirmer de la manière la plus formelle ?

Ces nouvelles vous surprendront peut-être. Votre loyauté doit vous faire un devoir de les mettre sous les yeux de vos lecteurs.

Quant aux conspirations libérales auxquelles vous m'accusez d'avoir pris part contre Son Eminence le cardinal Parocchi, je vous mets au défi de prouver votre affirmation.

Je suis catholique, dévoué jusqu'à la mort à l'Eglise, au Pape et aux évêques. Je lutte depuis douze ans dans la presse contre le faux libéralisme et la révolution ; je n'ai jamais conspiré ni contre le cardinal Parocchi, ni contre aucun évêque, n'aimant pas à suivre les mauvais exemples de ceux que je condamne, à quelque parti qu'ils appartiennent, et qui font bon marché du respect que l'on doit au Pape et aux évêques.

Je regrette que votre journal m'oblige à me défendre contre une accusation injuste que personne n'a jamais portée contre moi et je vous prie d'insérer ma lettre dans le plus prochain numéro de la Liberté.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes salutations distinguées.

Comte JOSEPH GRABINSKI.

Nous donnons acte à M. Grabinski de ses déclarations, sur lesquelles il ne nous paraît pas utile d'entamer une polémique, qui serait sans portée pratique pour les catholiques suisses.

Ce que nous aurions à répondre se trouve exposé en fort bons termes dans un article très étudié qu'a publié, sous date du 29 décembre, l'excellent journal romain la Voce della Verità. Nous y renvoyons purement et simplement M. Grabinski.

Notons, en passant, que la plupart des journaux catholiques italiens se tiennent sur la plus grande réserve vis-à-vis de la brochure *Transigenti e intransigenti*, dont l'origine reste entourée de mystère.

CONSEIL D'ÉTAT

Séance du 31 décembre 1885.

M. Alph. Théraulaz est nommé vice-président du Conseil pour l'année 1886.

— Sont promus :

Au grade de major d'infanterie : M. Ch. Monney, à Fribourg ; au grade de capitaine d'infanterie : M. Hering, J., à Fribourg ; au grade de lieutenant d'infanterie (carabiniers) : M. Feigel, Paul, à Bulle.

— On confirme :

MM. Jean Badoud, tit., facteur des sels et percepteur des boissons à Romont ; Berger, Joseph, tit., officier d'état civil à Onnens ; Genoud, Léon, tit., suppléant d'état civil au dit lieu.

— Sont nommés :

MM. Démétraz, Gratien, officier d'état civil à Broc ; Barras, Oscar, suppléant au dit lieu ; Meyer, Christophe, suppléant à Marly.

Morat, le 1^{er} janvier.

Cette année-ci le carnaval est non seulement long, il est même très précoce, à Morat du moins. On a annoncé *urbi et orbi*, dans tous les journaux radicaux, que le Juge de paix de Morat, M. Engelhard, s'était démis de ses fonctions ainsi que les deux suppléants de cette Justice de paix, parce que leur honneur et leur dignité de radicaux ne pouvaient supporter qu'on leur nommât comme greffier un candidat qui n'avait qu'un seul tort : celui d'être capable et légalement éligible.

On a naturellement profité de l'occasion pour dénigrer le conseil d'Etat et tomber sur la majorité conservatrice du peuple fribourgeois ; on a élevé aux nues l'indépendance de ces trois radicaux et vanté le courage dont ils ont fait preuve en donnant leur démission et en refusant de servir plus longtemps un gouvernement qui avait eu l'audace de ne point se conformer à leurs exigences illégales.

Jusqu'ici le gros public pouvait encore prendre au sérieux et le caractère de Monsieur Engelhard et la farce qu'il a jouée avec ses deux acolytes ; mais voyez ! — car c'est ici que la farce apparaît et que nous entrons dans le carnaval — M. Engelhard, obliant son honneur et sa dignité, qu'il affectait être si profondément atteints, et les faisant oublier à ses deux fidèles et dociles suppléants, M. Engelhard a retiré sa démission ! Pourquoi ? Personne n'en sait rien ; cela ne peut certes pas être pour continuer à rendre à ses concitoyens des services dont ceux-ci ont, jusqu'à présent, suffisamment eu le temps d'apprécier la valeur.

Il n'est personne à Morat en qui cette farce, que M. Engelhard a bien voulu jouer pour donner à ses amis politiques l'occasion

de crier contre le gouvernement, ne provoque des sentiments qui ne sont pas précisément favorables aux héros de cette bouffonnerie de mauvais goût.

La seule et bonne réponse que mérite un procédé de ce genre, ne manquera pas d'être donnée aux auteurs de cette écœurante comédie, par l'autorité qu'ils ont cru devoir bafouer à merci à l'occasion de l'exercice d'un de ses droits les plus légitimes.

Le *Confédéré* inaugure, dans son numéro du 1^{er} janvier, la campagne électorale pour le conseil communal de Fribourg. C'est s'y prendre de bien bonne heure.

Comme le parti radical n'a voulu nous accorder qu'un seul représentant dans le conseil communal actuel, le *Confédéré* s'imagine que l'intention de nos amis est de lui rendre la pareille au prochain renouvellement.

Cela ne manque pas d'une certaine logique. En tout cas, c'est une manière comme une autre d'entendre et d'appliquer la représentation proportionnelle des partis.

Nous pouvons donner au *Confédéré* l'assurance qu'il a tort de croire que le parti conservateur, victime de l'exclusivisme, veuille devenir exclusif à son tour. Il saura se montrer juste envers ceux qui sauront être loyaux.

Le dernier numéro de la *Gruyère* porte une nouvelle signature d'imprimerie. Les nouveaux propriétaires du journal seraient, d'après le *Fribourgeois*, des citoyens prussiens. Le *Fribourgeois* croit savoir que M. l'avocat Morard reste seul rédacteur avec un traitement de mille francs.

On lit dans le *Fribourgeois* : « Un certain *Pacificus* a, dans le *Bien public* du 25 décembre, découvert une nouvelle manière de parler de Noël. Il prêche la paix, s'écrie théâtralement *Trêve de politique!* et dans la première page du *Bien public* toute grande, il ne fait absolument que de la politique ! ? ! »

Après avoir lu la longue tirade du faux *Pacificus*, on se dit : « Quels singes, et comme il fait bon avoir au moins bonne opinion de soi ! »

Et autant pour mieux montrer le mensonge de ses appels à la pacification que pour rester fidèle à ses principes d'incessante contradiction, le *Bien public* de ce même 24 décembre renferme le passage suivant :

« Ce mémoire (celui de M. Spuhler réd.) tout bourré de chiffres nous paraît être une machine électorale dirigée contre M. J. Glasson. »

Ne mettons pas de la politique partout, trêve de politique ! s'écrie le *Bien public*, et le voilà qui met de la politique dans une affaire où il faut être franchement fou pour en trouver.

Car figurez-vous, amis lecteurs, l'auteur du mémoire, M. Spuhler-Dénézéaz, écrivant contre M. Jules Glasson dans un but électoral ? Il faudrait pour cela que M. Spuhler fut devenu libéral, et nous présumons qu'il en est loin. Il faudrait encore que M. Spuhler trouvât M. J. Glasson bien influent, bien dangereux, bien difficile à couler, alors que tout le monde sait en pays de Gruyère, que M. J. Glasson est, en politique, bas, bas, bas, si bas qu'il faudrait les voix libertardes pour lui conserver son cher mandat de député.

Mais pour donner un certain air de vraisemblance à sa balourdise, le *Bien public* a soin de mêler à l'affaire le nom de M. Duvillard et de dire : « MM. Spuhler et Duvillard viennent de faire paraître un mémoire... » Or, M. Duvillard n'a point signé de mémoire et il faut avoir la foi punique du journal modéré pour attribuer à M. le préfet de Bulle une participation directe à l'écrit dont nous parlons.

Ainsi, pour résumer toute l'affaire, constatons que le *Bien public* a fait une singerie à propos de son article Noël, qu'il a mis de la politique dans un écrit où la politique était une impossibilité, qu'il a enfin attribué faussement à M. Duvillard un rôle qui ne lui appartient pas.

DIMANCHE 3 JANVIER A 8 HEURES DU SOIR

ARBRE DE NOËL
de la Concordia au Canisiushaus

Les personnes de la ville de Fribourg qui s'intéressent à cette Société de jeunes gens sont priées d'y assister.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

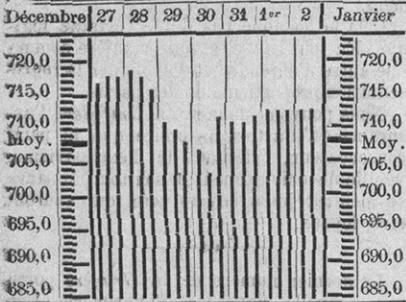
†
LA MUTUELLE
Association
Ouvriers catholiques-conservateurs.

Messieurs les sociétaires sont instamment priés d'assister à l'enterrement de leur collègue,
Philippe BLANC,
décédé à Fribourg,
le 1^{er} janvier à 2 1/2 h. du matin

Rendez-vous des sociétaires, rue de l'Hôpital, le 3 janvier à 8 heures du matin.
Le Comité.
R. I. P.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG
BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Décembr.	27	28	29	30	31	1 ^{er}	2	Janvier
7 h. matin	-5	-5	1	-1	-11	-4	-3	7 h. matin
1 h. soir	0	-3	3	-3	-7	-4	-4	1 h. soir
7 h. soir	-2	-4	1	-5	-5	-5	-5	7 h. soir
Minimum	-5	-3	1	-1	-5	-4	-4	Minimum
Maximum	-5	-5	3	-5	-11	-5	-5	Maximum

Kaffra quadrillé en couleurs floquées, double largeur à 1 franc 10 la demi-aune ou 4 fr. 75 le mètre, en coupons de robes ou en pièces entières est expédié franc de port à domicile par **Oettinger & Cie**, Centralhof, Zurich.

P.-S. Envoi de collections d'échantillons et de gravures sur demande. (O. 544)

LE BUREAU

Jos. Schmid, architecte et entrepreneur
Place du Collège, Fribourg (Suisse)

Se charge de l'étude et élaboration des plans et devis, pour constructions et restaurations de tous genres de bâtiments et églises, etc., etc. (763/540)

Entreprise générale de bâtiment.

La soussignée a l'honneur d'informer l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle desservira l'auberge du **Tilleul**, anciennement les **Cordonniers**, à Fribourg.

L'ouverture aura lieu le 1^{er} janvier 1886.

Se recommande:
Marie Blanchard.
(O. 802)

SCHMID, BERINGER & C^{ie},
Fribourg

FOURNEAUX INEXTINGIBLES

Pour chambres, établissements, écoles, églises

Grande économie de combustible.

PROPRETÉ
Fourneaux en fonte et tôle en tous genres.
(O. 649)



HOTEL-PENSION A LOUER

A louer l'excellent **Hôtel du Sapin**, à Charmey (Gruyère), près Bulle, restauré, meublé, vastes dépendances, bains. Situation exceptionnelle. Affluence de pensionnaires, touristes. Entrée au 1^{er} juin prochain. Les mises auront lieu au **Café Gruyérien**, à Bulle, le 25 janvier prochain, à 2 heures après-midi. S'adresser pour conditions à **M. ROBADEY**, greffier du Tribunal, à Bulle. (9336 X) (O. 102/103)

COMPAGNIE
d'Assurances Générales
SUR LA VIE

Fondée en 1819
(La plus ancienne des Compagnies françaises)
à Paris, rue de Richelieu, 87

Fonds de Garantie: **285 MILLIONS RÉALISÉS**

Opérations en cours au 31 décembre 1884
Capitaux assurés . . . Fr. 736 157 889,47
Rentes constituées . . . Fr. 13 246 334,25
NOMBRE DES POLICES: 62,760
Bénéfices répartis aux assurés participants pour la période 1882-1883. Fr. 7 428 796,65

S'adresser pour Prospectus et Renseignements:

Lausanne: MM. C. Carrard & C^{ie}, agents principaux.
Genève: Ern. Pietet & C^{ie}, agents principaux.
Bulle: F. Decroux, agent principal.
Vevey: A. Cuénod & C^{ie}, agents particuliers. (O. 6769 L.)
Morie: Morier & Meystre.
Rolle: A. Baumann, notaire.
Yverdon: A. Bovey, notaire.
Céligny: Aimé Senn, agent pour le district de Nyon. (O. 761)

L'ELIXIR POUR LES CHEVEUX
WILLIAM LASSON

tient à juste titre le premier rang parmi tous les remèdes, qui sont recommandés nouvellement dans beaucoup de journaux contre la dépilation et pour fortifier la croissance des cheveux. — Si cet Elixir n'a pas la propriété de produire des cheveux, où il ne se trouve pas de racines — (car il n'existe aucun remède pour ce cas, quoique plusieurs annonces des journaux l'aient faussement prétendu) — il fortifie pourtant le cuir chevelu et les racines de telle sorte que la perte des cheveux cesse en peu de temps et de nouveaux cheveux se développent des racines, si celles-ci ne sont pas encore mortes. Ce qui précède est confirmé par de nombreuses épreuves pratiques. — L'usage de cet Elixir n'a aucune influence sur la couleur des cheveux et ne contient aucune matière nuisible à la santé. — Les nombreuses imitations, que le succès de cet Elixir a fait surgir, doivent être considérées comme des contrefaçons grossières et sans valeur. (O. 747)

PRIX: 6 Fr. le Flacon.
A Fribourg, cet Elixir se trouve seulement authentique, chez M. Feller-Weber.

Grande mise de mobilier
Les 11 et 12 janvier prochain

Peter Brugger, menuisier, au Stalden, à Fribourg, fera vendre en mises publiques dans la grande salle de la **Grenette**, à Fribourg, une grande quantité de meubles en tous genres, ainsi qu'une quarantaine de lits complets et des canapés à des prix les plus modiques. (O. 792/560)

Au magasin de fer
RAUCH & C^{ie}, A FRIBOURG

Grand assortiment de **Fourneaux & Potagers** en fonte, chaudières buanderies, articles de ménage, etc., etc. **Tuyaux en fer étiré et en fonte** pour conduite d'eau et pièces de raccords. **Hache-paille**, système anglais. **Houilles et coke** pour chauffage. (O. 776/545)

Marchandise de premier choix, prix modéré.

Rebsamen & Nægely, Zurich,

ayant retiré de la maison Hausmann et Cie, à Berne, le dépôt qu'ils lui avaient confié depuis de longues années, prient Messieurs les consommateurs de leurs vernis pour voitures, vernis pour bâtiments extérieurs et intérieurs, vernis pour meubles, siccatif liquide, etc., tout en leur assurant un service prompt et des plus soignés de vouloir, cas échéant, adresser leur commande soit à la **Fabrique Rebsamen & Nægely**, à Zurich, directement, soit à la **Maison Ruefe & Cie**, à Berthoud. Zurich, 20 novembre 1885. (O. P. 9592) (O. 773)

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ. SE TROUVE PARTOUT.
(O. 103)

La Fabrique de timbres en caoutchouc et d'articles de gravage de M. G. Warth, à Winterthur, fondée en 1872, pouvant faire concurrence avec les maisons de Russie, se recommande pour toutes réparations à apporter aux timbres métalliques et en caoutchouc. On demande des Agents et des Revendeurs. Spécimens et tableaux des prix gratis. (O. 742)

Demandez partout
LE CHOCOLAT DE LA
C^{ie} GENEVOISE
LE MEILLEUR (O. 731)
Se vend chez Madame veuve **EGGER.**

La Feuille officielle
ET FEUILLE D'AVIS

sera à partir du 1^{er} janvier éditée par **L'Imprimerie catholique**
à Fribourg

Ceux qui désirent recevoir cette publication dans l'année 1886 doivent faire parvenir sans retard leur adresse à
L'Imprimerie catholique

Les annonces officielles doivent être envoyées à MM. Orell, Füssli & Cie, Rue des Epouses, à Fribourg, dans les délais ordinaires.
Les annonces non-officielles et annonces pour la FEUILLE D'AVIS doivent pareillement être remises à

MM. Orell, Füssli & C^{ie}
JUSQU'AU MARDI 5 JANVIER A MIDI

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité **ORELL-FUSSLI & C^{ie}**
Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse